PROJET PEDAGOGIQUE

STRUCTURE MULTI-AC-CUEIL

COM’3 POM

Le projet pédagogique en crèche est un outil qui décrit les moyens concrets mis en œuvre. Il sert de référence et de repère à toute l'équipe. C'est l'expression d'un dynamisme d'équipe et un guide pour vivre ensemble au quotidien (enfants-parents-professionnels).

Notre équipe est soucieuse de proposer aux enfants un lieu de vie dans lequel ils puissent s'épanouir et évoluer à travers le jeu et les divers temps forts de la vie quotidienne.

La période de vie de l'enfant de 0 à 3 ans est d'une énorme richesse. Il est le sujet de transformations, d'acquisitions, d'évolutions… Cette période est un moment clef de la vie, et nous adulte, nous nous devons de l'accompagner et de l'aider dans cette acquisition de l'autonomie.

Ce projet pédagogique est le fruit d'un travail d'équipe de plusieurs mois, au cours duquel, nous avons mené une réflexion à la fois collective et individuelle de nos pratiques.

Les fondements de notre projet pédagogique :

- Le Respect du Rythme de l'enfant, en prenant en compte la spécificité de chacun au sein du collectif
- La Socialisation : Amener l'enfant à s'ouvrir sur les autres et apprendre peu à peu les valeurs de vivre ensemble
- La Relation de Confiance Parent/Equipe : Tisser une relation de confiance avec le Parent pour un Accueil de Qualité
- L'Autonomie de l'enfant en respectant son développement

SOMMAIRE

L'Accueil	page 4
L'Accueil d'un enfant différent	page 7
L'Objet transitionnel	page 8
L'Adaptation	page 10
Le Repas	page 13
Le Sommeil	page 14
La Sieste Nordique	page 16
Les Soins	page 17
Les Rituels	page 19
Le jeu Libre	page 21
Activités Organisées	page 23
Communication Gestuelle Associée à la Parole	page 25
Le Livre	page 27
Parcours Motricité	page 28
La Motricité Libre	page 30
La Socialisation et l'Autonomie	page 32
L'Apprentissage des Règles	page 34
Les Sorties	page 35
La relation Parents-Professionnels	page 36
L'Accueil de Stagiaires	page 38
Les Partenaires	page 39
A Petits Pas vers l'Ecole Maternelle	page 42
L'éveil Musical	page 44
La Médiation Animale	page 45

L'ACCUEIL

➢ Définition :

L'accueil de l'enfant et de sa famille est un moment d'écoute, d'échange et de soutien dans la séparation.

Accueillir une famille suppose d'aller vers celle-ci et de mettre tout en œuvre pour que cette dernière se sente en confiance et sécurisée.

Le temps d'accueil est un temps relationnel chargé en affects et émotions. Il faut écouter et respecter le silence.

➢ L'accueil du matin, du midi et du soir :

Un temps de disponibilité mutuelle aide l'enfant et les parents à se séparer et se retrouver dans de bonnes conditions. Des rituels peuvent être mis en place pour faciliter la séparation (faire coucou par la fenêtre, prendre l'enfant dans ses bras, lire une histoire…).

C'est un temps important qui représente pour l'enfant les retrouvailles avec la Crèche (lieu, adultes, enfants), et la séparation d'avec ses parents.

Pour que chaque famille puisse avoir un échange de qualité, une limite de 2 familles à la fois dans le hall est imposée.

➢ Idée principale :

Le moment d'accueil du matin et des retrouvailles permet des échanges parents / professionnels pour s'occuper au mieux de l'enfant tout au long de la journée.

Ces moments d'échanges peuvent être l'occasion de s'interroger sur les besoins de l'enfant, en fonction de son développement, en n'oubliant pas que les parents sont les premiers éducateurs et responsables de leur enfant.

Le professionnel peut constater des difficultés et en informer les parents. Tout au long de la journée, le professionnel constate et observe des évolutions, des progrès, des anecdotes et profite de ce moment pour échanger.

➢ Déroulement :

- Signifier à l'enfant son arrivée et celle de son parent par un bonjour, un sourire, un regard, une marque d'intérêt adaptée à sa personnalité et à sa préoccupation du moment.
- Tenter de décoder son « état d'âme » du matin, et ainsi s'y adapter. Pour chaque enfant, chaque matin est un jour différent.
- Laisser à l'enfant le temps et le droit d'être ce qu'il est (certains enfants ne veulent pas être dérangés dans l'intimité avec leurs parents, pendant que d'autres investissent rapidement les jeux et les relations…)
- Accompagner la séparation
- Prendre un temps d'échange si besoin, nécessaire ou possible en impliquant le plus possible l'enfant dans la conversation.

➢ Objectifs :

- Créer des repères et sécuriser l'enfant
- Favoriser les interactions
- Créer une vie de groupe
- Créer une sérénité

➢ Les transmissions orales :

Il s'agit d'une communication directe qui renforce la relation de confiance entre différents interlocuteurs (équipe, parents, enfants, autres professionnels). Elles permettent aux parents de s'imprégner de manière vivante de moments importants de la vie de l'enfant au multi-accueil.

Ces transmissions permettent une continuité dans l'accueil de l'enfant et des interventions qui sont faites.

➢ Les transmissions écrites :

Les professionnels disposent de fiches de transmissions. Ce support résume brièvement le déroulé de la journée de l'enfant au multi-accueil. Cela permet une continuité de l'information pour une meilleure qualité de la prise en charge de l'enfant, notamment lors de la permutation des professionnels.

Des transmissions écrites sont aussi à disposition des parents dans le hall d'entrée du multi-accueil (informations sur des activités particulières, les dates de fermeture, les numéros d'urgence…).

Les transmissions écrites ont pour but de compléter celles à l'oral, en particulier pour des informations sur le rythme de vie des enfants.

L'ACCUEIL D'UN ENFANT DIFFERENT

L'accueil de l'enfant différent, en situation de handicap, d'allergie ou atteint d'une maladie chronique se fait après rédaction d'un Protocole d'Accueil Individualisé.

Le P.A .I, défini par le décret n° 2000.762 du 1er Août 2000, est un accord entre le multi-accueil, les médecins (de la structure et traitant), et les parents.

Il a pour fonction d'accueillir un enfant dans les meilleures conditions possibles, tout en prenant en compte ses difficultés et en s'y adaptant.

Un accueil et un aménagement de l'espace spécifique seront pensés et concrétisés en fonction du handicap de l'enfant et des possibilités de la structure. Un enfant handicapé n'a pas forcément de modèle lié à son handicap. C'est pourquoi la relation avec les parents et les professionnels est primordiale.

Face à un enfant différent, la tentation est grande de le surprotéger ou de le sur stimuler. Il est nécessaire qu'il fasse ses propres expériences et découvre lui-même ses capacités et ses limites. C'est par l'observation et un travail en équipe que les professionnels vont repérer ses difficultés et lui faciliter l'accès au jeu et aux activités.

Dans l'accueil inclusif de l'enfant, il est important de travailler en équipe pluridisciplinaire et en lien avec d'autres intervenants comme le CAMSP (le Centre Médico-Social Précoce), la PMI (Protection maternelle et Infantile), des intervenants libéraux (psychomotricien, orthophoniste, psychologue…) et tous ceux qui gravitent autour de l'enfant accueilli.

L'OBJET TRANSITIONNEL

Donald Winnicott fut le premier à parler d'objet transitionnel, soulignant que leur présence était fonction des enfants.

C'est un objet utilisé par l'enfant à partir de 4 mois pour représenter une présence rassurante (comme celle de la mère).

Cet objet permet la transition avec les parents : il joue le rôle de substitut, de lien entre la famille et le monde extérieur. Il est sécurisant et réconfortant pour l'enfant.

Le doudou est choisi par les parents pour le bébé. Par la suite, c'est l'enfant qui le choisit lui-même (peluche, foulard, tissu et/ou tétine).

Le doudou et/ou la tétine forment un ensemble indissociable qui accompagne l'enfant durant sa journée de crèche. C'est le seul objet personnel de l'enfant à la Crèche.

➢ Aider à la séparation, mettre en confiance :

Nous lui proposons de garder un moment son doudou et de le poser plus tard dans le meuble à doudous.

➢ Pallier son mal-être :

Pour aider l'enfant à gérer les petits chagrins et les contrariétés, à maîtriser les situations difficiles, le doudou est à disposition à tout moment de la journée, selon ses envies et ses besoins.

➢ Jouer avec son doudou :

Le doudou étant toujours à disposition de l'enfant, ce dernier peut l'inclure dans ses jeux et histoires, parfois en interaction avec les autres enfants.

➢ Rendre l'enfant plus autonome par rapport à son doudou :

Pour pallier les angoisses de certains enfants, nous lui permettons de l'emporter dans les différents lieux d'activités et de le poser à proximité.

Certaines limites sont instaurées pour des raisons d'hygiène : ne pas prendre son doudou pour aller en extérieur, ni durant les repas.

Au cours de l'année, et avec nos sollicitations, l'enfant arrive à poser son doudou de lui-même durant les activités.

La tétine peut être un frein à l'acquisition du langage et à la socialisation.

L'ADAPTATION

➢ Définition :

C'est une période de transition pendant laquelle l'enfant va se préparer à quitter son milieu familial, à se séparer de ses parents pour rentrer à la Crèche, découvrir un autre lieu de vie, d'autres enfants, d'autres adultes.

Ce sont les premiers contacts de l'enfant et de sa famille avec la crèche.

Cette période est indispensable car il s'agit souvent de la 1ère séparation de l'enfant et de ses parents.

➢ Objectifs :

- Essayer de connaître le mieux possible l'enfant : rituels, rythmes, besoins, comportement, ceci grâce à l'observation et aux échanges avec les parents
- Aider le groupe à laisser une place au nouveau. Etre nouveau, ce n'est pas simple, mais pour les anciens, accepter un nouveau, c'est aussi une démarche qui mérite d'être accompagnée
- Aider le nouveau et sa famille : à s'intégrer au groupe, à se faire une place, à investir le lieu, à vivre au mieux la séparation (en encourageant l'expression des émotions, en acceptant sans jugement les réactions et les attitudes)
- Justifier auprès des enfants et de leurs parents, les règles de vie du groupe, les rituels de fonctionnement, le pourquoi et le comment.

Il est nécessaire qu'une complicité, qu'une confiance s'instaure entre les adultes afin d'obtenir un travail de qualité auprès des enfants. L'enfant et ses parents ont besoin d'être accompagnés, soutenus, pour vivre au mieux la séparation et pour s'inscrire progressivement dans le lieu.

Dès l'adaptation, la notion d'individualité est fondamentale. Chaque enfant est respecté dans sa façon d'être, de gérer et de vivre l'adaptation. Les professionnels tentent d'adapter au mieux leurs interventions, actions en fonction de chaque enfant et de chaque famille.

➢ Déroulement :

L'adaptation dure de 1 à 2 semaines. Parfois, pour des raisons professionnelles, les parents ne peuvent se libérer autant, mais le minimum exigé est une semaine complète.

- Jour 1 : Présence parentale 30' + présence enfant seul 30'

- Jour 2 : Présence enfant seul 1h00
- Jour 3 : Présence enfant matinée (8h30-11h30)
- Jour 4 : Présence enfant matinée + repas (8h30-13h00)
- Jour 5 : Présence enfant petite journée (9h30-15h30)

Bien entendu, cette période peut être prolongée si l'enfant éprouve des difficultés de séparation ou d'intégration.

Le moment de l'adaptation ne peut être posé à n'importe quel moment de la journée. Le moment idéal pour l'enfant et l'équipe est en milieu de matinée.

Ce temps est organisé avec le parent en fonction de ses disponibilités.

➢ Outils et Conseils pour mieux gérer la séparation :

- Une fiche de renseignement sur les habitudes de vie de l'enfant à la maison sera complétée par le parent afin de mieux connaître l'enfant.
- Quand le bébé est tout petit, l'odeur de ses parents, de sa maison, est très importante et pourra être d'un grand réconfort pour l'enfant (turbulette de la maison, foulard porté par l'un des 2 parents…).
- Plus tard, un doudou choisi par l'enfant, ou une tétine, ou un autre objet, prendront le relais. Ce sera le lien entre la maison et la Crèche.
- Le parent doit toujours prévenir l'enfant de son départ et ne pas partir en « cachette », même si ses protestations (pleurs, colère, ou même ignorance…) sont difficiles à entendre.
- Lors de l'adaptation, il est préférable pour l'enfant et ses parents que ce soit la même personne qui suive la famille. La personne référente, parmi le personnel, accueillera l'enfant et ses parents dès le début de l'adaptation afin de constituer un recueil de données sur ses habitudes de vie. Ce ne sera pas une personne qui s'occupera davantage de l'enfant, mais qui aura en charge son adaptation (observation fine de l'enfant et centralisation des informations).

➢ Accueillir l'enfant et ses parents :

- Françoise Dolto disait « il faut accueillir les parents comme des hôtes de marque ». Il est important de prendre le temps de se rencontrer, et surtout de les écouter (ce qui est plus facile quand cette famille n'est pas connue).
- L'adaptation doit aussi se faire du côté des professionnels, c'est-à-dire que nous devons, nous adapter à cette famille. Si nous nous adaptons à leurs demandes, ils pourront peut-être se sentir mieux et ainsi adoucir ce moment.
- il faut installer une continuité maison-crèche, qui ne peut s'installer que si la structure qui accueille pense que le « faire »parentale est prioritaire aux « faire »institutionnel. Les premiers éducateurs sont les parents.

- Les parents sont friands d'anecdotes positives sur l'enfant, ce qui montre que la professionnelle lui a porté attention dans la journée et non pas des « ça c'est bien passé, il a mangé, bien dormi… » (qui sont des réponses insuffisantes pour le parent).

LE REPAS

➢ Définition :

Le temps du repas (déjeuner, goûter) satisfait les besoins physiologiques de l'enfant en tenant compte de son âge, de ses goûts, de son rythme et de son développement.

➢ Alimentation :

- Avant 4 mois : le lait maternisé (ou le lait maternel en fonction du choix parental) est l'aliment principal.
- A partir de 4 mois, la diversification alimentaire se fait en continuité des parents, progressivement et selon le rythme de l'enfant, et sur plusieurs jours.
- A partir de 15-18 mois, et en fonction de l'enfant, le repas proposé est le même que celui des grands (plat principal ; fromage ou laitage, fruit ou dessert). L'enfant, pour tenter de manger seul, à sa propre cuillère et l'adulte en prend une autre.

➢ Un mobilier adapté à l'enfant :

Les plus petits prennent leur repas dans les bras de l'adulte ou en chaise haute lorsqu'ils sont en capacité de se maintenir en position assise.

Les enfants capables de manger en petit groupe (table de 5 ou 6) s'installent sur une chaise autour d'une table adaptée à leur taille. Les enfants n'ont pas de place attitrée.

➢ Des principes sécurisants :

- Accompagner, proposer sans forcer
- Un moment de plaisir, de découverte et d'expérimentation
- Un temps privilégié avec l'adulte et l'enfant
- Les adultes encadrants les enfants les encouragent à respecter les règles (ne pas se lever, ne pas crier, ne pas jouer avec la nourriture, ne pas prendre dans l'assiette de son voisin).
- Le repas se passe dans un climat d'apaisement, et non d'excitation.
- Autonomie lors des repas : débarrasser son assiette, la ramener jusqu'au chariot, débarrasser son verre, se lever pour demander à l'agent chargé de la restauration de le resservir.

LE SOMMEIL

➢ Définition :

Le sommeil est un besoin physique et psychique, indispensable à la maturation du cerveau, à la mémorisation et au bon développement global de l'enfant (pendant le sommeil, l'hypophyse sécrète l'hormone de croissance).

« *Un enfant qui dort bien et suffisamment longtemps est plus qu'un autre en position de réaliser ses compétences et d'assurer ses constructions* ». Professeur Hubert MONTAGNER

➢ Moyens :

Le multi-accueil dispose de 2 dortoirs :

- Un pour les bébés, et les plus petits, composé de 6 lits à barreaux surélevés et de couchettes à barreaux mobiles.
- Un pour les plus grands avec 9couchettes empilables plastifiées
- Un deuxième dortoir pour les grands a été aménagé et accueille jusqu'à 6 enfants

➢ Mise en Œuvre :

- S'endormir, pour certains enfants, est un moment parfois difficile et peut être source d'angoisse. S'endormir, c'est s'abandonner, s'éloigner de l'adulte, de la lumière, du bruit. L'adulte doit rassurer l'enfant en respectant son rituel d'endormissement (besoin d'être bercé, d'avoir une main sur lui, ou alors de ne pas être touché par l'adulte).
- Les plus petits sont couchés en fonction de leurs besoins, en fonction de l'heure de lever le matin et des signes de fatigue perçus par le professionnel.
- Chaque bébé a un lit attitré. Le parent peut investir ce lit et le personnaliser (gigoteuse, doudous…) afin que l'enfant y retrouve certains repères.
- Les bébés sont couchés sur le dos dans leur lit, et sans couverture. Une turbulette est utilisée en fonction de la température.
- En principe, les grands sont couchés en même temps, dans le même dortoir, accompagnés par des adultes.
- Pour la sieste, chaque enfant a sa place précise, afin que celui-ci se repère dans l'espace et maintienne une certaine sécurité affective

- Une musique propice à l'endormissement est proposée, ainsi que les doudous, tétine et autres objets rassurants faisant le lien entre la maison et le multi-accueil.
- Les enfants ont la possibilité de se réveiller de façon échelonnée et de regagner la salle d'activités.
- Les grands apprennent petit à petit à se réveiller sans perturber le sommeil des autres.
- Un enfant qui dort n'est pas volontairement réveillé. Son comportement de la fin de journée peut en être affecté.

LA SIESTE NORDIQUE

Cette sieste se déroule à l'extérieur. Elle est proposée aux enfants qui montrent des difficultés à dormir dans un lit, ou qui dorment très peu.

Elle se pratique toujours avec l'accord des parents.

❖ Avantages :

- Renforce les défenses immunitaires
- Facilite la respiration
- Qualité de l'air plus satisfaisante
- Le temps de sommeil est plus élevé, l'endormissement plus rapide
- L'environnement est moins bruyant, par rapport au caractère collectif du dortoir

❖ Déroulement :

L'enfant est habillé en fonction de la température extérieure.

Il est installé dans une poussette, capote fermée, sous le préau ou en plein air, selon les conditions météorologiques. Puis, progressivement, l'enfant est installé dans un lit placé dehors.

Hiver : Combinaison Pilote + moufles + bonnet + écharpe + couvertures

Eté : Veste + casquette

Un contrôle régulier est effectué par le référent.

❖ Conditions:

- La sieste nordique n'est pas systématique. Elle est proposée en fonction du temps et de l'état de santé de l'enfant.
- En dessous de 0°, elle n'est pas pratiquée.
- Pas de sieste nordique en cas de Forte pluie, Vent violent, Brouillard
- Aval des parents

LES SOINS

➢ Locaux :

Une salle de change est prévue avec une table de change pour deux enfants avec une petite baignoire sous l'un des plans de change et un escalier escamotable. Trois petits WC, séparés par des cloisonnettes, permettent aux plus grands d'appréhender l'apprentissage de la propreté (des petits pots sont prévus aussi pour ceux qui seraient impressionnés par les WC). Un lavabo à hauteur d'enfants leur permet de se laver les mains avant tout repas ou après certaines activités.

➢ Le change :

C'est un moment important de communication, riche en sensation. Les mots accompagnent toujours les gestes de l'adulte. C'est aussi un moment d'échange individualisé privilégié, de bien-être, de plaisir qui permet à l'enfant de découvrir son corps. Les changes sont effectués dans un grand respect du corps de l'enfant et aussi souvent que nécessaire, en veillant au bon état de la peau de l'enfant et en y apportant les soins nécessaires. Par mesure d'hygiène, les tables de change sont désinfectées autant que nécessaires.

➢ Déroulement d'un change :

- Se laver les mains
- Sur un plan de travail propre, mettre une serviette
- Installer confortablement l'enfant et lui expliquer ce que l'on va faire
- Oter les vêtements
- Ouvrir le body
- Laisser le haut du corps couvert
- Oter la couche en la rabattant sous les fesses, en ramenant le maximum de selle
- Examiner selles et urines (en vue d'éventuelle anomalie)
- Mouiller un gant, le savonner (soit avec le savon hypoallergénique de la structure ou les produits ramenés par la famille)
- Nettoyer de haut en bas (du plus propre vers le plus sale) : ventre, plis inguinaux, pubis, sous le scrotum (pour les petits garçons)
- Tourner le gant, puis nettoyer le haut des cuisses, les fesses, le bas du dos
- Rincer et savonner le gant autant que nécessaire

- Si petite fille, réaliser une toilette vulvaire (écarter les grandes lèvres, les nettoyer du pubis vers l'anus)
- Sécher la peau avec la serviette en tamponnant et en insistant dans les plis
- Mettre un change complet propre
- Le refermer sans trop serrer
- Rhabiller l'enfant
- Installer l'enfant selon l'activité (transat, tapis, sol…)
- Ranger les produits
- Désinfecter le plan de travail
- Evacuer si besoin les vêtements sales
- Se laver les mains
- Noter sur le cahier de transmission d'éventuelles anomalies (selle, état cutané du siège…)

➢ L'acquisition de la propreté :

L'apprentissage de la propreté est le projet de l'enfant et non celui de l'adulte. Cette étape doit être amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters), et psychologique (l'enfant doit être prêt) et ne pas être perçue comme une contrainte. Chaque enfant est différent et ne réagit pas de la même façon face à ce nouvel apprentissage. Cette acquisition doit être initiée par le parent et débutée à la maison.

L'apprentissage du pot et des toilettes se fera progressivement (vers 18 mois) en fonction de la maturité de chaque enfant et en accord avec les parents. Il est important de fournir un cadre matériel et affectif rassurant : faire pipi tout seul ne doit pas être un parcours du combattant.

Le passage aux toilettes ne se fait pas forcément à heures fixes mais en fonction de l'enfant et de ses besoins.

Le soin est l'occasion pour l'enfant d'un moment de relation individualisée avec un adulte à son écoute.

LES RITUELS

Le rituel est un moment prévisible qui permet à l'enfant d'anticiper la venue d'un évènement. Il permet une transition et aide l'enfant à se poser et à se préparer à la phase suivante.

L'enfant se repère dans le temps et dans l'espace grâce à de nombreux rites et rituels (ou routines et transitions), tout au long de la journée et qui sont autant de moments de transitions annonçant ce qui va suivre.

Un rituel doit s'inscrire dans la durée. Il doit être quasi-permanent.

Parfois le rituel est choisi par l'enfant. Par exemple, lors de la séparation du matin, l'enfant peut dire au revoir à son parent par la porte vitrée de la Crèche. Lorsque chaque matin, l'enfant répète les mêmes gestes, on peut parler de rituel. Et si le rituel n'est pas respecté, l'enfant peut se sentir perdu, sans repères.

Une journée en crèche se divise en différents temps forts.

L'organisation de la journée et la manière dont sont exploités les temps du groupe ainsi que les lieux de vie sont des éléments qui aident l'enfant à se constituer des repères.

➢ Une journée type à la Crèche : chez les moyens-grands

A partir de 7h30	Accueil des enfants Transmissions des parents aux membres de l'équipe Jeux libres dans la salle
9h30	Séparation des groupes 'Moyens-Grands) Regroupement autour d'histoires, de chants Partage d'un jus de fruits Passage aux W.C pour les plus grands
10h30	Temps d'activité pour les moyens et les grands Jeux extérieurs si le temps le permet / Promenades
11h00	Lavage de mains
11h00	Chants autour de la table pour s'apaiser
11h10	Repas des moyens et des grands

11h50	Change des couches et passage aux WC
12h15	Couchers des moyens et des grands
	Levers échelonnés
	Jeux libres
15h00	Lavage des mains
15h10	Gouter des moyens et des grands
	Jeux libres
	Départs échelonnés des enfants Transmissions aux parents
18h30	Fermeture de la Structure

➢ Journée type chez les bébés :

A partir de 7h30	Accueil des enfants Transmissions des parents aux membres de l'équipe Couchers des bébés selon leur rythme
Matinée	Levers des bébés au fur et à mesure de leur réveil
11h00	Repas
	Changes en fonction des besoins
	Jeux d'éveil, chansons, histoires
	Siestes en fonction des enfants
15h00	Goûters, changes
	Départs échelonnés des enfants Transmissions aux parents

➢ Des rituels se succèdent pour donner des repères aux enfants :

Pour les plus petits, au moment du coucher, l'enfant est changé. Il est couché avec son doudou, sa tétine si nécessaire, de manière douce et réconfortante.

Une musique douce est diffusée dans les dortoirs. Son lit est toujours au même emplacement

Avant chaque repas, les plus grands passent aux WC et tous se lavent les mains.

LE JEU LIBRE

➢ Définition :

Dans la déclaration des droits de l'enfant, le jeu est défini comme un droit au même titre que le « non-travail ». Il est donné au jeu une place spécifique dans l'éducation.

C'est une activité physique ou intellectuelle exercée dans le but de se divertir.

Le jeu libre est un temps privilégié durant lequel l'enfant expérimente, découvre, entretient la créativité, l'imagination et la socialisation, seul ou à plusieurs.

Dans le jeu, l'enfant utilise une situation, la transforme, lui attribue des significations qui lui sont propres. Il essaie de contrôler la réalité, se donne l'illusion de contrôler la situation quand il en est dépossédé. Le jeu permet à l'enfant de libérer des conflits qui l'habitent, qui l'angoissent… Dans un cadre bien défini, il devient responsable de son activité.

Le jeu se suffit à lui-même. C'est une activité spontanée source de plaisir (plaisir de faire et de découvrir).

Quand on observe un enfant en situation de jeu, il a l'air sérieux.

Au travers du jeu, l'enfant a des conduites exploratrices. Il apprend par l'action, la manipulation, l'expression, l'observation et l'écoute.

L'enfant peut avoir le choix de ne rien faire, de s'isoler, se mettre en retrait.

➢ Le jeu symbolique :

Entre 18 mois et 6 ans, l'enfant va puiser dans sa vie courante pour la représenter le plus souvent de manière exagérée. Ces jeux de « faire semblant » ou de fiction sont un moyen d'exprimer des sentiments et de les explorer. Il traduit ce qui l'a touché, marqué, vit et revit des émotions. Cela suppose qu'il les reconnaisse, les contrôle, les codifie, c'est-à-dire fasse fonctionner son intelligence et la développe de cette manière.

➢ L'aménagement des locaux :

La salle de vie est aménagée en espace de jeux qui invitent l'enfant à jouer. Il peut aller d'un espace à l'autre.

Il y a des jeux d'exercice (structure de motricité), jeux symboliques (coin dinette, poupées, voitures…), jeux de figurines (personnages, animaux, ferme…), et jeux porteurs (porteurs en extérieurs), jeux de construction...

L'enfant prend possession des espaces et le vit dans l'imaginaire.

Les enfants jouent davantage devant les autres avant de jouer les uns avec les autres.

➢ Posture des professionnels :

L'observation est le travail le plus important des professionnels durant ces jeux libres.
L'adulte se doit d'avoir un regard qui envisage et non un regard qui dévisage.
Il est important que les adultes soient positionnés à hauteur des enfants, donc assis par terre ou sur un tabouret.
Les professionnels veillent aussi à la sécurité des enfants dans tous les recoins de la Crèche.
L'adulte peut participer aux jeux sans trop intervenir, pour les laisser développer leur imaginaire.
L'adulte ne fait pas à la place de l'enfant mais doit l'aider à faire seul.
L'adulte peut être amené à poser des limites à ces jeux.

ACTIVITES ORGANISEES

Toutes les activités dites « dirigées » (peinture, dessin, pâte à modeler, pâtisserie, jeux d'eau…) amènent l'enfant à nourrir ses compétences.

Elles sont « dirigées » car elles sont mises en place par l'adulte, proposées dans un cadre et non spontanées.

Chaque activité va être adaptée en fonction des enfants présents et de l'ambiance générale du groupe.

Quand le professionnel met en place une activité dirigée, il a des objectifs précis, adaptés à l'enfant. Le fil conducteur n'est pas le résultat, mais l'expérimentation et le plaisir que l'enfant découvre à ce moment-là.

➢ Objectifs :

Les activités ont pour but de développer l'imaginaire de l'enfant, la dextérité globale et fine et la capacité à suivre des consignes.

En y participant, l'enfant expérimente (au niveau sensoriel, moteur…), découvre des matières, des couleurs, développe sa créativité (comme la peinture, la pâte à modeler, la musique, les parcours de motricité…).

La répétition des activités va permettre à l'enfant d'évoluer

Certaines activités favorisent le développement intellectuel et moteur de l'enfant, mais aussi affectif (car les enfants vivent des moments forts ensemble).

Ces activités servent de points de repères dans les différents temps de la journée, car l'enfant pourra anticiper les moments à venir.

Certaines activités apprennent à l'enfant la maîtrise de certains gestes de la vie quotidienne, qui serviront à d'autres moments de la journée.

➢ Principes :

L'enfant peut décider s'il veut y participer ou non. Certaines activités sont planifiées pour des raisons matérielles (éveil musical, psychomotricité…), les autres sont organisées en fonction du groupe d'enfants, de l'aménagement du temps, de la météo, de l'équipe présente…

Elles sont proposées de manière individuelle ou en petit groupe, soit à la demande, soit impulsée par l'adulte.

Les activités naissent de nos observations. La durée est adaptée en fonction de la difficulté qu'elles représentent et aussi en fonction des réactions du groupe et de chaque enfant.

Chaque année, l'équipe choisira un thème de travail autour duquel s'articuleront les différentes activités. Ce choix permettra de se concentrer sur un sujet concret de le découvrir avec les enfants.

En ce qui concerne les plus petits (moins d'un an), l'équipe éducative assurera la prise en charge des tout-petits dans leurs besoins de contacts physiques, de tendresse et d'individualité.

Avant 8-9 mois, l'enfant est dans la découverte du monde qui l'entoure, des bruits, des formes et des couleurs. Il a besoin de manipuler, d'attraper, de marcher à 4 pattes. Le rôle des jouets sera de stimuler les sens et de répondre à ses besoins.

➢ **Mise en œuvre** :

En milieu de matinée, l'adulte propose, sans obligation pour l'enfant, des activités plus soutenues.

Certaines activités sont aussi proposées régulièrement dans la journée, à la même heure.

Il est demandé à tous les enfants d'y participer car celles-ci permettent de constituer le groupe et de vivre ensemble des moments forts (chansons, danses, histoires…).

Dans ces temps-là, l'adulte a un rôle d'animateur et sera totalement investi dans ce qu'il fait.

Différentes dispositions doivent être prises :

- tout avoir à portée de main (cela évite de s'absenter ou de laisser les enfants seuls)
- prendre en compte les âges et les capacités des enfants
- expliquer l'activité aux enfants, poser des consignes
- ne pas faire à la place de l'enfant

COMMUNICATION GESTUELLE ASSOCIEE A LA PAROLE

La communication gestuelle associée à la parole est un ensemble de gestes simples réalisés avec les mains qui correspond aux mots courants utilisés quotidiennement avec les bébés.

L'objectif est de permettre à l'enfant de pouvoir exprimer ses émotions et de se faire comprendre au mieux par l'adulte lorsqu'il n'a pas encore les mots pour le faire.

➢ Les intérêts pour l'enfant

- Diminuer les frustrations de l'enfant dues à l'incompréhension
- Enrichir la relation parents/enfants/professionnels
- Permettre à l'enfant de communiquer ses besoins à son entourage
- Amener l'enfant et l'adulte à plus de complicité
- Stimuler l'apprentissage du langage oral (les adultes utilisant les signes ont tendance à utiliser des mots plus complets que lorsqu'ils ne signent pas : exemple « dormir » au lieu de « dodo »)
- Exprimer ses sentiments, ses besoins, ses émotions
- Améliorer la confiance en soi

➢ L'intérêt pour l'équipe

- Outil de communication
- Temps d'échange privilégié
- Communiquer autrement et plus vite avec les enfants
- Comprendre leurs besoins
- Développer l'observation de chaque enfant
- Echanger avec les parents

➢ Qui, Quand, Comment

- Dès la naissance
- C'est la répétition de l'adulte et la constante verbalisation en produisant le signe, qui permettra à l'enfant de se l'approprier
- Entre 6 et 10 mois, l'enfant est capable de comprendre et d'intégrer et reproduire un signe (ex : coucou avec la main)
- La parole accompagne toujours le signe. On ne signe que le mot clef, comme pour le souligner.

- Quand l'enfant maîtrise la parole, il cesse progressivement de signer.

➢ 4 grands thèmes des principaux signes

- Vocabulaire alimentaire : boire, manger, chaud, froid, bon
- La propreté : changer la couche, pipi, caca, bain
- Les émotions : la peur, la tristesse, la colère, l'Amour, avoir mal
- L'entourage de l'enfant : papa, maman, doudou, le chat, le chien

LE LIVRE

➢ Le livre à la Crèche :

La manipulation de livres et l'écoute d'histoires racontées et mises en scène par les adultes sont permises par l'instauration de moments ritualisés de lecture.

➢ Rituel du Matin et de la fin de journée :

Chaque matin, les enfants sont regroupés et une professionnelle leur raconte plusieurs histoires, entrecoupées de comptines, avant de boire un jus de fruit.

En fin de journée, une professionnelle raconte plusieurs histoires aux enfants qui partent plus tard : cela permet de s'apaiser en fin de journée et de profiter d'un moment privilégié (nombre d'enfants moindre).

➢ Coin lecture :

Un espace est dédié à la lecture, avec tapis, canapé et transats, et une caisse de livres à manipuler avec différents livres changés régulièrement.

PARCOURS MOTRICITE

- **CONTEXTE :**

Un parcours de motricité permet à l'enfant de lui faire vivre des expériences corporelles qui contribuent à son développement moteur, sensoriel, affectif et cognitif.

L'enfant va développer des capacités motrices : courir, sauter, ramper, grimper…

Les locaux du Multi-Accueil sont trop petits pour accueillir un parcours de motricité, tout en laissant de l'espace pour le reste des enfants accueillis.

Nous avons donc extériorisé cette activité : soit à la salle des fêtes, soit dans la salle des sports.

- **OBJECTIFS :**

- Favoriser la socialisation
- Respecter une consigne
- Appréhender l'espace environnant et la notion du temps
- Favoriser la confiance en soi
- Développer la connaissance de soi : de son corps, de son schéma corporel, de ses propres capacités motrices
- Développer la motricité globale : équilibre, maîtrise du corps, coordination des gestes
- Développer ses sens : le toucher, la vue, l'ouïe

- **PUBLIC :**

- Salle des fêtes : groupe de 8 enfants du Multi-Accueil, de 2 à 3 ans
- Salle des sports : groupe de 12 enfants de 2 à 3 ans

- **ENCADREMENT :**

- Respect du décret n°2021-1131 du 30 Août 2021 relatif aux EAJE
- Salle des fêtes : encadrement de 2 adultes (1 diplômée et 1 non diplômée)
- Salle de sports : encadrement de 3 adultes (avec toujours au moins 1 diplômée)

- **QUAND :**

- Dans salle des fêtes : Le mardi matin, de 10h30 à 11h30
- Dans salle de sports : pendant les vacances scolaires, planning à établir en fonction des disponibilités

- **MATERIEL :**

- Corde de marche
- Soit le matériel de la salle des sports
- Soit notre kit de motricité
- Cerceaux, tunnel, ballons, toile parachute, quilles bowling, parcours dalles motricité…
- Gilets jaunes de sécurité pour la route si le lieu du parcours est à la salle des sports
- Bouteilles eau + gobelets + trousse de secours + mouchoirs + sacs poubelles dans sac à dos + paquet lingettes + couches
- Lutin avec liste des numéros d'urgence + protocole à suivre en cas d'accident ou de chute + liste des coordonnées des parents

- **DEROULEMENT :**

- Installation du matériel
- Prise en charge des enfants par les membres de l'équipe (habillage et accompagnement jusqu'au lieu)
- Découverte du parcours par les enfants
- Présentation du parcours par un adulte et un enfant
- Explication des consignes
- Exploration du parcours par les enfants
- Moment de relaxation à la fin de la séance
- Retour du groupe et des adultes au Multi-Accueil

LA MOTRICITE LIBRE

La motricité libre consiste à laisser l'enfant libre de ses mouvements afin de lui permettre d'explorer son corps et de se développer en toute confiance.

Chaque enfant est unique et doit avoir la liberté d'évoluer à son rythme dans un environnement sécurisé.

➢ Principes de Base :

- Laisser l'enfant libre de tous ses mouvements dans son apprentissage, sans nécessairement lui apporter une aide extérieure
- Bébé fait des expériences motrices libres allongé sur le dos. Il effectue librement ses mouvements.
- Il peut tourner la tête de gauche à droite et inversement, bouger ses bras, ses mains, ses jambes ou encore ses pieds.
- Il peut aussi soulever son bassin avec ses pieds.

➢ Erreurs à éviter :

- Laisser l'enfant dans le transat : cela l'empêche de réaliser ses mouvements libres.
- Asseoir l'enfant tout seul : la position assise doit être acquise librement par l'enfant. Il faut donc éviter de le caler dans un nid de coussins.
- Utiliser le portique ou mobile de façon permanente : cela empêche l'enfant d'aller vers d'autres jouets, car son attention est mobilisée par des objets qu'il ne peut atteindre.
- Soutenir bébé par les bras : faire marcher l'enfant en lui tenant les mains l'empêche de trouver son équilibre et le met dans une position d'insécurité.
- Utiliser un trotteur : cela maintient l'enfant dans une position pas naturelle. Cela peut produire de fortes tensions musculaires. L'enfant ne voit pas où il pose ses pieds. Il ne sait pas comment prendre appui sur eux. Le schéma corporel de l'enfant risque d'être bouleversé.

➢ Positionnement de l'adulte :

- L'adulte met à la disposition du bébé des jouets et du matériel adapté à ses besoins, dans un espace où il pourra se mouvoir et expérimenter de manière autonome le monde qui l'entoure.

- L'adulte accompagne et encourage ses découvertes. Il offre une contenance psychique au tout-petit. Il lui accorde une attention de tous les instants et connaît son développement.

<u>Emmi PIKLER :</u> « La liberté motrice consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant, sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit ».

LA SOCIALISATION ET L'AUTONOMIE

En proposant un lieu de vie aménagé (mobilier adapté aux enfants) et organisé autour des règles favorisant la vie en collectivité, les enfants feront l'expérience de la vie en groupe (socialisation) et seront incités petit à petit à faire seul (autonomie).

➢ La socialisation :

L'apprentissage de la vie en groupe est basé sur des « règles »de vie et de normes s'appuyant sur le respect de l'autre, ceci afin que le vécu en collectivité soit le plus agréable possible.

Ces règles sont expliquées dès le plus jeune âge et sont intégrées progressivement par l'enfant.

L'équipe essaie de favoriser la socialisation par différents moyens. On apprend les règles de politesse (bonjour, s'il te plaît, merci…), à attendre son tour pour être servi (à table, lors des activités…), à demander à l'autre un jouet au lieu de lui enlever brusquement, à partager les jeux, à ne pas se lever maintes et maintes fois lorsqu'on est à table…

La socialisation n'est pas quelque chose de spontané chez l'enfant. Il doit être guidé, conseillé afin de l'aider au mieux dans sa démarche de relation à l'autre.

Notre rôle est d'expliquer aux enfants, autant de fois qu'il est nécessaire la raison de ces consignes.

La crèche est un lieu privilégié d'apprentissage social, puisqu'il permet aux enfants d'observer, d'imiter, de jouer un rôle à travers le jeu avec d'autres enfants.

L'enfant peut ainsi s'intégrer dans un environnement nouveau, extérieur au milieu familial.

➢ Vers l'autonomie :

L'autonomie de l'enfant commence par la confiance qu'on lui accorde dans sa capacité à faire :

- L'autonomie psychique : prise de conscience par l'enfant de ses possibilités physiques et l'apprentissage de gestes quotidiens.
- L'autonomie affective et relationnelle : c'est le fait de pouvoir se détacher petit à petit de l'aide de l'adulte

- L'autonomie intellectuelle : il s'agit d'amener l'enfant à pouvoir penser par lui-même.

En tant que professionnels, nous avons pour rôle d'inciter les enfants à faire par eux-mêmes des gestes simples comme : enlever son manteau, enlever ses chaussures, enlever sa couche pour aller sur le pot, se brosser les dents, mettre son bavoir au linge sale, aider à distribuer les verres…

Il s'agit d'amener l'enfant à faire « tout seul » par la confiance mais aussi la responsabilisation, tout en garantissant un environnement sécurisant, grâce à des repères affectifs et temporels. C'est lui permettre d'exprimer ses envies, ses besoins et de faire ses propres expériences.

L'adulte doit accompagner dans toutes ces différentes phases d'apprentissages en le valorisant dans toutes ses nouvelles tentatives, afin que l'enfant ne se retrouve pas en situation d'échec, ce qui pourrait le décourager et le frustrer.

L'autonomie peut être acquise plus ou moins vite en fonction des enfants. Il faut respecter les rythmes de chacun et encourager les enfants dans leurs efforts et prises d'initiatives.

Il n'est pas demandé à l'enfant de faire « bien » mais plutôt d'essayer de faire seul, tout en respectant ses maladresses (apprentissage de « manger seul »).

Par imitation, les enfants ont de plus en plus envie de s'affirmer et donc de faire seul (exemple : les moyens qui suivent le rythme des grands).

L'autonomie est une forme d'indépendance acquise suite à de multiples expériences. Etre autonome, c'est se débrouiller seul, c'est faire seul.

L'enfant apprend petit à petit à faire seul en ayant conscience de ses possibilités et de ses limites.

Nous devons favoriser la participation active de l'enfant dans l'autonomie, afin qu'il en tire satisfaction et prenne plaisir à devenir « grand ».

L'APPRENTISSAGES DES REGLES

Vivre en collectivité implique nécessairement la mise en place des règles. Elles permettent au groupe de vivre harmonieusement dans le respect de chacun.

➢ Deux sortes de règles :

Les interdits sont réservés aux comportements jugés inacceptables : ne pas mordre, ne pas taper, ne pas lâcher la main en promenade… S'ils ne sont pas respectés, ils mettent l'enfant et le groupe en « danger ». Dans toutes ces situations, on expliquera à l'enfant que cela ne se fait pas et pourquoi.

L'établissement des règles de vie passe par la verbalisation quotidienne ainsi que de notre ressenti (« on est à bout, on est inquiet, excédé… »), mais en utilisant des mots simples.

Il y a aussi **les limites**, qui sont des lignes de conduites pour mieux vivre ensemble (ne pas crier, ne pas jeter la nourriture, ne pas courir…). Ces dernières sont plus souples, elles dépendent du stade de développement de l'enfant.

Il est important pour les adultes de garder une cohérence (tout le monde pose les mêmes règles et interdits en veillant à ne pas se contredire), et ceci pour que les enfants se sentent en sécurité, pour qu'ils puissent comprendre ce qu'ils font ou non et pourquoi.

Bien que posées par les adultes, il n'est pas rare que les consignes soient répétées par les enfants (notamment les plus grands). C'est le signe qu'elles sont peu à peu intégrées.

➢ Quelques idées :

- Si l'un des adultes de l'équipe donne une sanction ou une limite, il doit aller jusqu'au bout : parler, sanctionner, relever la sanction.
- Quand on donne une limite, il faut employer le « JE ».
- Ne pas impliquer le parent dans nos paroles et ne pas lui imposer notre sanction.
- Gros mots : dire que ce n'est pas bien et ignorer
- La sanction doit être brève, et les règles claires
- Quand l'enfant ne se tient pas correctement à table (se lève, joue avec la nourriture, embête les copains…), essayer de l'isoler sur une autre table, seul.

LES SORTIES

➢ Jeux à l'extérieur :

Durant la journée, selon la saison et le temps, les enfants peuvent jouer dans la cour extérieure.

Nous insistons sur l'importance de « prendre l'air » pour tous les enfants et en toutes saisons (bien couverts en hiver et à l'ombre avec un chapeau l'été).

Les jeux extérieurs leur permettent de développer leur psychomotricité (courir, sauter, pédaler…) et de se familiariser et de communiquer avec les copains.

➢ Des Activités en dehors de la Crèche : ouverture sur le village

- Balades dans le village : Dès que possible, nous allons par petits groupes nous promener dans le village, ou tout simplement découvrir notre environnement (animaux, végétation, travaux en cours…).
- Pique-nique : En été, nous pouvons emmener tous les enfants pique-niquer dans l'herbe (installés sur des tapis).
- Sorties vers la Salle des Sports ou au City (petit stade clos et avec gazon synthétique)

➢ Intérêts pour l'enfant :

Les promenades stimulent l'éveil de l'enfant par la découverte du monde extérieur. Elles seront établies de façon ponctuelle en fonction de la météo et de la disponibilité de l'équipe par rapport à l'encadrement.

Ces sorties favorisent les premiers apprentissages des règles de sécurité et de vie sociale (bonhomme vert pour traverser, on se tient la main quand on marche dans la rue, on dit « bonjour »…). Elles permettent aussi de prendre des petites responsabilités (aller chercher des feuilles pour l'activité…) et de se repérer dans l'espace.

LA RELATION PARENTS – PROFESSIONNELS

La relation qui va s'établir entre les parents et les professionnels conditionne l'intégration de l'enfant à la crèche. Cette relation est basée sur la confiance et le respect mutuels.

➢ Les professionnels :

Nous nous devons de respecter quelques règles de déontologie :

- Nous sommes tenus au secret professionnel : il couvre non seulement ce qui a été confié, mais aussi ce qui a été vu, lu, entendu, constaté ou compris.
- L'équipe est garante du respect du projet pédagogique et du bon fonctionnement quotidien de la Crèche. Elle s'assure que les besoins des enfants sont satisfaits. Les professionnels ont des compétences, des connaissances générales sur le jeune enfant, compte tenu de leur formation et de leur expérience.
- L'équipe se rencontre lors de réunion d'équipe et d'analyse de la pratique dans le but de faire une mise au point des projets d'équipe, veiller au bon fonctionnement, débloquer des situations difficiles. Cette réflexion commune permet d'instaurer une cohérence dans notre pratique auprès du groupe d'enfants.
- Respecter le rôle de chacun en fonction de sa profession et du profil de poste.
- Respecter l'éducation des parents, sans émettre de jugement de valeurs.

L'adulte qui propose à l'enfant un terrain d'expérimentation dirigé ou non, doit éviter les jugements de valeur. Il ne faut pas oublier que dans une collectivité, féliciter exagérément un enfant qui réussit peut mettre en évidence celui qui ne réussit pas. Et les comparaisons sont néfastes.

Il est possible d'encourager un enfant mais il ne faut pas qu'il accomplisse quoique ce soit pour le plaisir de l'adulte. C'est pour lui-même qu'il évolue.

La Charte d'accueil a été élaborée et discutée en équipe afin d'accueillir au mieux l'enfant.

➢ La place des parents :

Accueillir un enfant, c'est accueillir sa famille, avec sa propre histoire.

Les parents peuvent être associés à la vie de la structure en étant informés par le biais de panneaux d'information, d'affiches…

Il est important d'être à l'écoute des préoccupations des parents et les accompagner dans leurs difficultés, sans être « donneurs de leçons ».

Lors de l'inscription, les parents sont accueillis par la directrice, ou l'adjointe. La structure leur est présentée, le dossier d'inscription et le règlement intérieur sont donnés aux parents, et les modalités de fonctionnement sont expliquées.

A cette occasion, les parents peuvent visiter la Crèche. La responsable présente l'équipe et les locaux en fonction du moment.

Lors de l'arrivée d'un parent, un professionnel se rend disponible et prend le temps pour l'accueillir, et décrire la journée de leur enfant.

En collectivité, la disponibilité n'est pas toujours aisée car selon l'heure (heure des repas, couchers…), les aléas (enfant qui pleure, qui tombe…), les accueillants ont à gérer le quotidien. De leur côté, les parents sont parfois également très pressés le matin, et il faut remettre au soir les échanges à propos de leur enfant.

L'ACCUEIL DE STAGIAIRES

L'accueil du stagiaire se fait sous réserve de disponibilité et d'adéquation entre le diplôme préparé et les missions de la Crèche.

La place du stagiaire sera différente en fonction du temps passé dans la Crèche et du diplôme préparé.

Il est demandé aux stagiaires de prendre en main leur stage et leur autonomie. Mais pour les aider durant leur passage à la Crèche, un professionnel de l'équipe sera leur référent (en fonction du diplôme préparé).

Le stage évoluera en fonction de la personnalité du stagiaire et de la confiance qu'on peut lui accorder.

La grande difficulté est, pour le professionnel, d'arriver à transmettre son savoir et ses compétences.

Un livret et une charte d'accueil sont remis au stagiaire dès le premier jour. Ces documents présentent la structure et son fonctionnement, ainsi que ce qui est demandé au stagiaire.

Un classeur est à leur disposition pour les différentes informations concernant la structure, le fonctionnement, des fiches techniques, des exemples de fiches d'activités…

L'équipe est présente et disponible pour répondre aux questions du stagiaire tout au long du stage et intègre celui-ci aux différentes activités et sorties avec les enfants.

LES PARTENAIRES

La structure souhaite travailler avec différents partenaires pour évoluer, partager et faire connaître le travail fait en équipe.

On trouve les partenaires institutionnels comme la Protection Maternelle et Infantile, la Caisse d'Allocations familiales, la Mutualité Sociale Agricole, le Référent Santé et Accueil Inclusif de la Crèche, la psychologue, et les autres structures Petite Enfance du territoire, le Centre d'Action Sociale Médico-Précoce et l'ADSEAO.

➢ Le référent santé et Accueil Inclusif

En référence à l'article R 2324-39 du Code de la Santé Publique, relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans, Madame le docteur ROUGEAUX, médecin généraliste à St-Omer en Chaussée est référente de l'établissement.

Le référent santé et accueil inclusif travaille en collaboration avec les professionnels de la petite enfance, les professionnels du service départemental de la protection maternelle et infantile et autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. « Il peut, avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de celui-ci. »

« Les missions du référent santé et Accueil Inclusif :

- Informer, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe de l'établissement en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques
- Présenter et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles
- Apporter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement.
- Veiller à la mise en place de toutes les mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière.
- Pour un enfant dont l'état de santé le nécessite, aider et accompagner l'équipe de l'établissement dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille.

- Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions.
- Contribuer, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes, en coordination avec le directeur de l'établissement, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations.
- Contribuer, en concertation avec le directeur de l'établissement, à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe
- Procéder, lorsqu'il estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande du directeur de l'établissement, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale.
- Délivrer, lorsqu'il est médecin, le certificat médical attestant de l'absence pour l'enfant de toute contre-indication à l'accueil en collectivité.

Le référent Santé et Accueil Inclusif, le Docteur Rougeaux, effectue, au sein du Multi-accueil, une visite mensuelle d'une durée d'au moins 2 heures (convention entre la structure et le médecin). Elle rencontre au moins une fois chaque enfant et sa famille.

➢ L'Analyse de Pratique et les formations

Une psychologue intervient auprès des professionnelles afin d'offrir un espace de paroles à l'équipe dans le cadre de l'analyse des pratiques, à raison d'au moins 2 heures par trimestre.

Des réunions pour le personnel sont organisées tous les 2 mois, en dehors de la présence des enfants, afin de travailler autour de nos pratiques et du projet d'établissement.

Chaque année, nous pouvons organiser trois journées pédagogiques. Cela permet de travailler sur l'accueil des enfants et de réaliser des formations pour tous les agents.

L'ensemble du personnel accède à différentes formations dans le cadre de la formation continue, auprès du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique territoriale).

➢ Le Département de l'Oise :

Les services de la Protection Maternelle et Infantile exercent une tutelle administrative sur la structure. Ils vérifient la conformité des locaux et travaux envisagés, les qualifications du personnel et le respect des textes de loi relatifs à l'accueil du jeune enfant.

Ils sont l'interlocuteur en cas de suspicion de maltraitance pour enquête avant ou en même temps qu'un signalement au procureur de la république (voir protocole en cas de suspicion de maltraitance.

➢ La Caisse d'Allocations familiales de l'Oise :

La CAF exerce une tutelle administrative également par le biais de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée entre elle et la Communauté de Communes de la Picardie Verte. Celle-ci comporte des obligations financières mutuelles et le contrôle annuel des comptes permet de vérifier leur réalisation.

L'obtention des prestations de Service Unique et des aides leur est subordonné : respect des barèmes de participation familiale, clauses d'admission, contrats proposés, taux de remplissage de la structure.

➢ La Mutualité Sociale Agricole :

Par le biais d'une convention signée entre elle et la Communauté de Communes de la Picardie verte, elle est aussi un partenaire financier de la structure.

➢ Autres structures d'accueil Petite Enfance du territoire :

Afin d'échanger sur nos pratiques et nos difficultés rencontrées sur le terrain, des réunions sont organisées entre les différentes structures du territoire et la Caisse d'Allocations Familiales.

Ces échanges nous permettent d'établir un réseau partenarial et de discuter ensemble de différentes thématiques et de tenter d'établir des projets ensemble.

➢ Le Centre d'Action Médico-Social Précoce et l'ADSEAO

Ces établissements assurant le suivi d'enfants en difficultés sociales, physiques ou mentales, nous sollicitent parfois pour accueillir un enfant au sein de la structure afin de lui

permettre de vivre la collectivité et d'entrer en contact avec d'autres enfants et d'autres professionnels.

A PETITS PAS… VERS L'ECOLE MATERNELLE

Le passage de la crèche à l'école maternelle, pour les petits, est une étape importante. Une rentrée en douceur, sans cri, sans pleur, est un rêve pour tous parents et enseignants.

Le projet « passerelle » école/crèche peut être une bonne alternative.

« Passerelle désigne une formule partenariale, interinstitutionnelle. Elle peut être définie comme une construction légère, modeste, que l'on franchit ou pas, qui présente une certaine souplesse, une certaine flexibilité, un passage protégé.

Cette passerelle permettra d'accompagner au mieux l'enfant dans son entrée dans l'institution sociale qu'est l'école. Il passera petit à petit du statut d'enfant au statut d'élève.

L'entrée des jeunes enfants à l'école maternelle représente un changement de rythme et de cadre, qui doit être accompagné au mieux dans l'intérêt de l'enfant et de ses parents. C'est pour répondre à ce besoin d'adaptation que pourrait être initié le dispositif « passerelle ». Cette initiative visera à familiariser les enfants accueillis à la crèche vers leur future école ; grâce à un accueil sur certains temps.

L'enfant passera ainsi du temps dans sa future école grâce aux liens assurés par une référente de la crèche (Valérie). Il pourra ainsi s'habituer à son environnement mais aussi aux enseignants, ATSEM et ainsi, avoir ses repères le jour de la rentrée.

L'initiative « passerelle » consistera à créer des liens entre la crèche et la petite section de l'école maternelle. C'est un partenariat entre l'équipe éducative de l'école et le personnel de la structure. Une Convention est signée avec l'Education Nationale.

➢ Les Objectifs :

- Etablir un premier contact positif avec l'école
- Découvrir leur nouvel univers : classe, couloirs, personnes…
- Réduire le stress
- Poursuivre l'acquisition des premières règles sociales dans un autre contexte que celui de la crèche
- Dédramatiser le passage entre 2 structures
- Créer un sentiment de sécurité : il s'agit pour l'enfant de trouver de nouveaux repères (locaux, personnes) en ayant sons propre repère (référente de la crèche)
- Amener un climat de confiance

- Collaborer entre professionnelles des deux institutions afin d'enrichir nos réflexions
- Rendre nos actions complémentaires

➢ Organisation des Visites :

Etablir avec l'enseignante le temps propice pour intégrer un petit groupe de 4 ou 5 enfants.

Une intervention de 30 minutes jusqu'à la matinée (en fin d'année scolaire), 2 fois par mois, dans la mesure du possible (à définir avec l'équipe enseignante)

Ex : temps collectif autour de chants ou d'histoires, explication des rituels du matin…

➢ Lieu

Au sein de l'école de St-Omer en Chaussée

➢ Quand :

Jour et horaire à définir avec l'équipe enseignante

➢ Public :

En priorité les enfants qui seront scolarisés sur St-Omer en Chaussée, puis les autres enfants en âge d'être scolarisés à la prochaine rentrée, même hors commune.

L'EVEIL MUSICAL

Dès la naissance, l'enfant est entouré de différentes sonorités (et même avant).

Pour l'enfant, l'environnement sonore est primordial. La construction de ses repères dans l'espace et dans le temps est avant tout lié à son écoute.

D'ailleurs, dès la naissance, l'enfant gazouille, vocalise, puis plus tard fredonne avant même de savoir articuler.

La musique, à travers le rythme, la répétition, l'aide à acquérir une bonne coordination motrice et le sens du rythme.

La musique fait appel à la créativité et à l'imaginaire (manipulation de percussions, éducation de l'ouïe, reconnaissance de bruits familiers, apprendre à écouter et à chanter).

Les jeux musicaux sont excellents pour l'apprentissage du langage, ils aident à reproduire les sons et initient à la musicalité des mots.

L'enfant manipule des objets sonores, invente des musiques et des rythmes avec des instruments ou des objets inattendus, développe son écoute et son attention et surtout le plaisir de jouer avec les sons.

Une enseignante de l'EMION (Ecole de Musique Intercommunale de l'Oise Normande située à Songeons) propose une séance de 30 minutes (durée maximale d'attention pour les jeunes enfants) animée par une enseignante. Celle-ci intervient tous les 15 jours.

➢ Déroulement :

L'intervenante débute sa séance par la reprise d'une chanson pour se dire bonjour avec une petite marionnette. Puis, elle fait découvrir aux enfants de nouveaux instruments et leur demande de suivre un rythme particulier. Elle les fait aussi danser sur l'air de comptines rythmées.

Professeur d'accordéon, elle ramène régulièrement son instrument pour interpréter les comptines connues. Les enfants adorent cet instrument imposant.

Elle finit la séance par une petite chanson pour dire au revoir à la petite marionnette.

LA MEDIATION ANIMALE

La médiation animale, également connue sous le nom de Zoothérapie, est une approche thérapeutique qui utilise le contact avec les animaux pour favoriser leur bien-être physique, social, affectif et cognitif avec les personnes.

➢ Objectifs :

- Accompagner et stimuler le développement psychomoteur de l'enfant
- Valoriser l'expérimentation et la découverte de nouvelles sensations tout en accompagnant de nouvelles compétences sensorielles et motrices (en favorisant la proximité avec l'animal)
- Sensibiliser les enfants à la nature et à l'environnement
- Permettre à l'enfant d'avoir de nouvelles expériences enrichissantes
- Associer l'expérience de découverte des animaux à une activité positive et agréable

➢ Bénéfices attendus :

- Amélioration de la santé mentale et émotionnelle des enfants (meilleure confiance en eux-mêmes et plus grande estime de soi)
- Encouragement de la communication et des compétences sociales : aider les enfants à interagir les uns avec les autres et apprendre à exprimer leurs émotions de manière plus claire et à mieux comprendre les émotions des autres enfants et adultes)
- Amélioration des compétences motrices (apprendre à tenir, à caresser et nourrir les animaux, amélioration de la coordination et motricité fine)
- Encouragement de l'empathie et de la compassion (apprendre à prendre soin des animaux, à les brosser, cela peut favoriser la capacité à comprendre les besoins des autres)

L'enfant communique avec l'animal par les odeurs, les contacts et les rythmes. L'affectivité est donc primordiale dans la relation entre l'animal et l'enfant.

Favoriser le respect, la sécurité physique et affective, créer du lien, sont des enjeux majeurs dans les Etablissements d'Accueil du jeune Enfant.

➢ Constat Actuel :

Les enfants sont énervés, agités et ont dû mal à se canaliser sur les activités proposées par l'équipe. Même les temps de lecture sont assez rapides car les enfants ont des difficultés à rester assis et attentifs pendant trop longtemps.

➢ Attentes de l'équipe :

- Enfants moins agités
- Temps de relation privilégiée entre l'enfant, l'animal et les professionnels
- Développement de l'empathie et de l'observation

➢ Mise en Place :

- Contact pris avec la Zoothérapeute Sylvie CHOLEY, « Nous Vous Nous Zoothérapie »
- Rythme des séances 1 mardi par mois
- Durée de la séance : 30 minutes par groupe de 8 enfants (2 groupes par séance)
- Ages des enfants : priorité aux plus grands et aux enfants en capacité d'interagir avec les animaux
- Animaux prévus par la Zoothérapeute : Chien Berger Blanc, lapin, cochon d'inde, oiseaux (perruche et colombe), poule
- Installation dans la 2ème salle d'activité pour les petits animaux (avec protection du sol) et installation d'un parcours psychomoteur avec le chien dans la petite cour si le temps le permet (ou sous le Préau s'il pleut)
- 1 professionnel en accompagnement de la Zoothérapeute par groupe

La crèche est un lieu où l'enfant doit pouvoir évoluer en toute sécurité, dans un milieu adapté à son développement.

L'équipe de professionnels est là pour l'accompagner dans son évolution tant physiologique que psychomotrice, sensorielles ou affective.

Notre objectif est d'être disponible pour l'enfant en tant qu'individu à part entière au sein du groupe. Nous souhaitons être à l'écoute de chacun d'eux.

L'aménagement de l'espace, l'accueil des enfants et de leurs parents, l'organisation de la vie quotidienne, la sécurité et l'hygiène, les démarches éducatives proposées, sont autant de notions sur lesquelles notre équipe s'est interrogée afin d'offrir aux enfants accueillis un lieu de vie attrayant, sécurisant et épanouissant.

Ce projet n'est pas immuable, il est pour notre équipe un outil de travail et de réflexion destinée à évoluer et permettant de se situer dans une action cohérente et réfléchie.

Un projet pédagogique ne se termine jamais, il est en évolution. C'est un projet d'actions.